
État actuel des missions étrangères.

Le décret impérial du 28 mars 1805, a mis toutes les missions françaises, dans les pays étrangers, sous la direction du grand aumônier de l'empire.

Ces missions sont desservies par trois congrégations; la compagnie dite des Lazaristes; celle qui a retenu le nom des missions étrangères; et la troisième dite du Saint-Esprit: elle envoie des missionnaires à Cayenne, au Sénégal, et elle sera désormais appelée à en envoyer dans le nouveau Monde.

La mission sise rue du Vieux-Colombier, est destinée à être le chef-lieu de la mission des Lazaristes. Les élèves missionnaires y feront leur temps de probation; et les missionnaires vétérans y trouveront un asile dans leur vieillesse.

La mission des Lazaristes envoie des ouvriers évangéliques dans toutes les échelles du Levant, dans les îles de France et de Bourbon, et à Pékin.

Le grand aumônier de l'empire, pourra accepter tous les legs, et toute donation, tant en biens-meubles, qu'immeubles, qui pourront être faits au profit de ces diverses compagnies.

L'histoire des missions embrasse presque le monde entier. A chaque pas que l'on fait dans cette vaste carrière, on voit une nouvelle perspective qui s'ouvre au désir d'en parcourir les différentes routes qui s'offrent à nos regards. Cet ouvrage étant spécialement

ment
tache
plus
notre
de t
nous
ouvr
église
un si
tie d
toire
prin
La
missi
les d
nom
les v
cès d
sions

La
L
de r
prim
suffi
vais
les a
la fi
N
avec
que
à la
3